

ÉDITION JANVIER 2020 #9

L'Agglo

le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

NOMPATELIZE

L'agglo.



Saint-Dié
des
vosges

ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



#1

#1 Une deuxième vie pour les objets

Emmaüs 88 a ouvert une petite boutique de quartier rue Ohl-des-Marais à Saint-Dié-des-Vosges. Elle sera complémentaire de la grande recyclerie Emmaüs 88 qui fonctionne déjà au Pôle de l'Eco-construction des Vosges, à Fraize.



#2

#2 Une ligne de chemin de fer bientôt restaurée

Le très gros chantier de rénovation du tunnel de Vanémont se poursuit. D'autres travaux financés par la Région Grand Est (60%) et l'État (40%) sont prévus sur cette voie en 2020 et 2021. Au total, 21 millions d'euros seront investis d'ici à 2022 pour permettre aux trains de circuler à nouveau entre Saint-Dié-des-Vosges et Épinal !



#3

#3 Un territoire au service des entreprises

Grâce à plusieurs ateliers proposés dans le cadre de l'événement «Un territoire au service des entreprises», organisé pour la deuxième fois à l'Espace François-Mitterrand par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, les participants ont eu la possibilité d'imaginer des solutions pour le recrutement, la mise en réseau, la valorisation touristique des sites industriels...



#4

#4 Métamorphoses dans les villages !

La Bourgonce et La Chapelle-devant-Bruyères ont inauguré d'importants aménagements de centres-bourgs. Deux projets d'ampleur soutenus par l'État, la Région Grand Est, le Département et l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.



AU SOMMAIRE

#04 > AVANCER

- Budget : 2020, une année clé
- Action Cœur de Ville : Raon-l'Étape en mode participatif

#08 > DÉVELOPPER

- Création et reprise d'entreprise : ces structures qui vous accompagnent, acte II
- Le Bureau d'informations touristiques de Plainfaing primé pour sa conception innovante

#12 > VIVRE ENSEMBLE

- PLUiH : les grands enjeux identifiés
- Vosges Architecture Moderne : sensibiliser au patrimoine de la Seconde Reconstruction

#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- Nompatelize

#18 > LES TEMPS FORTS

- Coup double pour Orchestre + ; du lourd sur la scène de l'Espace Georges-Sadoul ; Le Corbusier et Prouvé, proches à distance ; la Semaine de la petite enfance ; les rendez-vous du Conservatoire Olivier-Douchain...

#20 > PORTRAIT

- Michèle Cuny





BUDGET 2020, UNE ANNÉE CLÉ

Un fonctionnement maîtrisé, un investissement qui monte en puissance, un endettement raisonnable : l'année se présente plutôt bien sur le plan financier pour la Communauté d'Agglomération. Pour autant, il faut rester «vigilant» et «faire preuve de modération» : 2020 est une année clé pour rester dans les objectifs de stabilité fiscale.

La stabilité fiscale est, pour faire simple, l'assurance pour les contribuables de ne pas subir une hausse des taxes ménages (habitation et foncière) de la part du bloc communal (commune + intercommunalité). Elle est l'un des objectifs que s'est fixé dès sa création la Communauté d'Agglomération, qui entend bien s'y tenir. Pour cela, l'année 2020 sera capitale. Parce qu'il lui faudra accroître ses recettes sans augmenter l'imposition, contenir ses dépenses de fonctionnement tout en assumant davantage de compétences, investir encore et toujours sur l'ensemble du territoire pour tous les habitants et ne pas tomber dans le piège de l'endettement. Les orientations budgétaires et le budget primitif validés par les conseillers communautaires aux mois de novembre et décembre vont dans ce sens.

Dans un exercice qui tient compte des exonérations de la taxe d'habitation, dont une

partie sera compensée par une fraction de la taxe sur la valeur ajoutée (en l'occurrence la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises - CVAE, recette fiscale dynamique), et de la création des budgets Eau et Assainissement suite au transfert de cette compétence au 1^{er} janvier 2020, le budget de fonctionnement présente une stabilité en recettes (32.1 millions d'euros contre 31.7 en 2019) et en dépenses (31.3 millions d'euros contre 30.5 en 2019). Et ce, malgré un coefficient d'intégration fiscale faible.

Ce coefficient est déterminé par le volume des compétences transférées à N-2 et sert à l'État pour calculer le montant de la dotation d'intercommunalité. En 2018, la Communauté d'Agglomération avait souhaité marqué une pause dans ces transferts ; il en résulte une baisse de 250 000 euros sur le budget 2020. La tendance repartira à la hausse en 2021 et 2022 au moins, grâce aux transferts du Spectacle

vivant en 2019, du loyer du complexe ludique AquaNova America, de la subvention de l'Espace des Arts Plastiques et de la contribution au SDIS prévus en 2020.

Mais en attendant, il faut composer avec cette baisse de 250 000 euros, compensée notamment par la fiscalité entreprise en hausse de 536 000 euros qui permet d'augmenter les recettes de fonctionnement de 400 000 euros seulement.

Seulement, oui, car une augmentation des recettes de 400 000 euros sur un budget de 32.1 millions d'euros, c'est peu. «*Il nous faudra être économe, sérieux et gérer ce budget de fonctionnement avec beaucoup de précaution*», soulignait le Président David Valence au moment du Rapport d'Orientation budgétaire.

Côté dépenses, le budget de fonctionnement va consacrer 25,7 % des 31,3 millions d'euros aux attributions de compensations (qui sont reversées aux communes de l'Agglomération), soit quasiment 8 millions, contre 13 millions en 2019. Les charges de personnel représenteront 37,1 % des dépenses de fonctionnement, «un bon ratio». On prévoit, à l'issue de l'exercice budgétaire 2020, une épargne de gestion d'1,6 million d'euros, une épargne brute de 955 700 euros et une épargne nette inférieure à 200 000 euros. *«Ces chiffres montrent qu'en fonctionnement, il faudra se mobiliser pour accroître les recettes et contenir les dépenses dans les années qui viennent. Il y a nécessité à faire des économies en fonctionnement pour pouvoir continuer à investir et rester dans les objectifs que nous nous étions fixés, notamment la stabilité fiscale ménagée. 2020 sera une année clé pour cela.»*

Un endettement maîtrisé à moins de 200 euros/habitants

Alors que la moyenne des Communautés d'Agglomération de même strate affiche un endettement de l'ordre de 800 euros par habitant, les chiffres de l'intercommunalité en matière de dette font plutôt bonne figure : *«très largement en dessous de 200 euros par habitants et légèrement supérieurs à 100 euros»*, pour un endettement tous budgets confondus qui tient compte de l'emprunt réalisé à la fin de l'année 2019 à un taux de 0,70 %.

Onze millions d'euros d'investissements en 2020

La montée en puissance des investissements se poursuivra en 2020 puisqu'ils s'élèveront à 11 millions d'euros alors qu'ils étaient à 3 millions d'euros au moment de la création de la Communauté d'Agglomération.

Pour une large part, les projets sont déjà prévus ou engagés : aménagements sur des zones d'activités à Senones, création d'une matériauthèque au Pôle de l'Eco-construction des Vosges à Fraize, l'aménagement des Pôles d'échanges multimodaux à Raon-l'Étape et à Saint-Dié-des-Vosges, le déménagement de la Maison des Services au Public de Ban-de-Laveline, les fonds de concours, la contribution au programme Habiter mieux, le déploiement de la fibre optique et, bien sûr, la poursuite des programmes très importants comme celui du Pôle culturel et touristique La Boussole.



Ressources humaines

La présentation de l'Établissement public d'un point de vue Ressources humaines est un élément incontournable du Rapport d'Orientation budgétaire.

À la fin septembre 2019, la Communauté d'Agglomération comptait 321 agents, tous statuts confondus, dont 69 % de titulaires. Les femmes représentent 54,51 % des effectifs totaux.

La moyenne d'âge est en hausse à 44,34 ans. L'année 2019 a été marquée par le transfert de la compétence Spectacle vivant de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.



ACTION CŒUR DE VILLE RAON-L'ÉTAPE EN MODE PARTICIPATIF

Engagée dans une démarche de revitalisation «bourg-centre» après un appel à projet de l'État et du Département, Raon-l'Étape a décidé de mener son projet en concertation avec les habitants et la population. Et avec le soutien très actif de la Communauté d'Agglomération pour la partie études/ingénierie.



La Communauté d'Agglomération accompagne la Ville de Saint-Dié-des-Vosges dans le cadre du programme Action Cœur de Ville qui, grâce au soutien de l'État et de partenaires, va renforcer la dynamique de centre-ville. Dans une logique de cohésion et d'équilibre territorial, ce programme englobe également la revitalisation des bourgs-centres de l'agglomération, qui exercent eux-aussi des fonctions de centralité sur leurs bassins de vie. Sont concernés Raon-l'Étape, Senones, Moyemoutier, le binôme Fraize-Plainfaing, Corcieux et Provençères-et-Colroy.

A Raon-l'Étape, on a pris le dossier à bras le corps. Lauréat d'un appel à projet lancé par le Conseil Départemental et l'État, le dossier bénéficie de financements spécifiques et d'un accompagnement technique. Il est porté par l'Agglomération pour la partie études/ingénierie. L'Établissement Public Foncier de Lorraine soutient et finance aussi le projet. En ligne de mire : la reconquête du centre-bourg de la deuxième commune du territoire (6 400 habitants) qui, comme sa grande sœur et quelques-unes de ses cadettes, souffre de la vacance des logements et des commerces.

Conduite par Benoît Pierrat, la municipalité raonnaise avait déjà amorcé la démarche de revitalisation par la création de la maison de santé, la réhabilitation des terrasses des bars et restaurants de la rue Jules-Ferry... Les études menées depuis cette année par le cabinet Villes Vivantes visent à identifier les leviers d'attractivité et à apporter des réponses aux besoins des habitants sur les questions de patrimoine, espaces publics, habitat, commerce... Le tout dans une démarche participative très poussée. Outre la diffusion d'un questionnaire aux Raonnais, Villes Vivantes a, durant la phase de diagnostic, assuré une animation sur le marché pour savoir ce que les habitants pensaient de leur ville, ce qu'ils aimeraient pour elle et pour eux... Des ateliers ont mobilisé en effet les forces vives du territoire : les résidents, les commerçants, les usagers, les professionnels de l'immobilier. Avec, toujours, des échanges qualitatifs et constructifs. Mais de quoi y parle-t-on, concrètement ? Du Raon-l'Étape de demain. De la manière dont on doit utiliser ses atouts pour la redynamiser et, avec elle, tout son bassin de vie. Et des atouts, il y en a. Les bâtiments, les fontaines, les canaux, les quais de la Meurthe. Comment les mettre en valeur ?

Son accessibilité aussi : train, voie rapide, proximité tant avec Nancy qu'avec l'Alsace... Son dynamisme associatif, son cinéma aux 27 000 entrées annuelles, la programmation culturelle, ses clubs sportifs...

Mais comme toutes les victimes de la déprise économique, la Porte des Vosges souffre. Logements vacants, commerces fermés... quels outils mettre en place pour rendre le centre-bourg plus attractif ? Que faire des sites Amos et Cartier-Bresson ? Quel avenir post-2021 pour le site de l'hôpital ? Ces dossiers sont évidemment déjà sur la table des élus raonnais et de la Communauté d'Agglomération mais ils figureront forcément sur la feuille de route. On y retrouvera aussi probablement des actions de valorisation des entrées de ville et des espaces publics, un travail sur la mobilité, sur le développement du lien social...



Centre-bourg ou bourg-centre?

Un «bourg-centre» est une commune entre le village et la ville, qui concentre population, commerces et services. Un bourg-centre exerce un rôle de centralité sur son bassin de vie : les habitants des communes environnantes s'y rendent pour travailler, fréquentent ses commerces et ses équipements. La démarche de revitalisation bénéficie donc également aux villages voisins : leur vitalité et celle du bourg-centre sont étroitement liées. Ce bourg-centre est doté d'un «centre-bourg», c'est-à-dire le «cœur» de la commune, qui correspond la plupart du temps au centre historique. C'est dans le centre-bourg que se concentrent, notamment, les problèmes de logements et de locaux vides.

Une maison des projets

Pour renforcer la concertation et la transparence avec la population, une Maison des Projets est ouverte au 16, rue Charles-Weill à Raon-l'Étape. Des permanences y sont tenues les mardi et mercredi de 15 h et 18 h ainsi que le 2^e samedi matin de chaque mois. N'hésitez pas à vous y présenter pour vous informer de la démarche de revitalisation, pour obtenir des conseils si vous êtes porteur d'un projet ou tout simplement pour faire le point sur l'étude qui est en cours. Autant d'informations qui pourront également vous être transmises par courriel, si vous en faites la demande : bourgcentre@ca-saintdie.fr



DÉVELOPPER >



CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE CES STRUCTURES QUI VOUS ACCOMPAGNENT, ACTE II

Sept structures travaillent en lien étroit avec la Communauté d'Agglomération pour accompagner les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise. Après la Pépinière et Alexis dans le magazine d'octobre, nous vous présentons trois structures vers lesquelles vous tourner pour trouver un soutien financier : Initiative Hautes-Vosges, l'ADIE et Réseau Entreprendre.

Sa présence aux fourneaux du Bistro du Marché, à Saint-Dié-des-Vosges, était déjà le signe d'une reconversion professionnelle réussie. Depuis le 8 octobre, Boris Guyot est allé encore plus loin : cet ancien animateur-éducateur sportif a ouvert «son» resto, baptisé «Au Bo vivant», face à l'église de Sainte-Marguerite. Le grand saut ? Peut-être... Un projet bien ficelé, ça, c'est certain.

Un projet qui a mûri il y a trois ans, alors que ce papa de trois enfants était en congé parental pour le petit dernier. «J'en ai profité pour faire le point, réfléchir au type de restauration que je voulais proposer, monter mon dossier...» Il travaille dans son coin, franchit les étapes, soutenu par sa banque puis guidé par la CCI. On lui parle alors de l'association Initiative Hautes-Vosges, une structure qui accompagne financièrement les porteurs d'un projet de reprise ou création d'entreprise par le biais

d'un prêt d'honneur, sans intérêt et sans garantie personnelle, pouvant s'élever de 3 000 euros à 23 000 euros, selon le montant investi par l'entrepreneur. Considéré comme un apport propre, ce prêt d'honneur peut être un formidable levier auprès des établissements bancaires au moment de solliciter des emprunts.

Et c'est ce qu'a fait Boris Guyot. Pour son projet de reprise du restaurant, il avait besoin d'une enveloppe de 68 000 euros, dont 20 000 sur ses fonds propres. JérémY Demange, animateur à Initiative Hautes-Vosges, réalise le dossier d'accompagnement financier et le propose au comité d'agrément, composé de banquiers, de comptables, de chefs d'entreprise... Le restaurateur obtient un prêt de 3 000 euros. Lorsque la création ou la reprise d'entreprise nécessite l'embauche d'un ou plusieurs salariés, la Communauté

d'Agglomération assure un prêt bonifié de 2 000 euros par emploi à temps plein créé. C'est le cas de Boris Guyot, qui emploie une serveuse. Ces 5 000 euros, remboursables sur trois ans, le chef d'entreprise a choisi de les injecter dans sa trésorerie «pour faire face aux éventuels imprévus». «Sans ce prêt sans intérêt, j'aurais dû emprunter davantage et forcément à des conditions moins avantageuses.»

Initiative Hautes-Vosges affiche un taux de pérennité des entreprises sur trois ans de 96 %. A la tête du restaurant «Au Bo vivant» d'une capacité de trente couverts, proposant des produits frais, des circuits courts et des ateliers culinaires, Boris Guyot entend bien s'inscrire dans cette success story.



Initiative Hautes-Vosges

Implantée à la Pépinière d'entreprises de Saint-Dié-des-Vosges, rue du Petit-Saint-Dié, Initiative Hautes-Vosges est l'une des structures d'accompagnement à la reprise/création d'entreprise avec lesquelles collabore la Communauté d'Agglomération.

L'association accompagne le porteur de projet dans le montage de son dossier, le conseille et l'oriente éventuellement vers d'autres structures, de formation notamment, lorsque le besoin s'en fait sentir. Lorsque le comité d'agrément rend un avis favorable, Initiative Hautes-Vosges finance des prêts d'honneur de 3 000 à 23 000 euros, sans intérêt et sans garantie personnelle, dans la limite de l'apport personnel et à la condition que ça ne dépasse pas un tiers du prêt bancaire. Lorsque le créateur ou le repreneur embauche un ou plusieurs salariés hors associés et cadres dirigeants, la Communauté d'Agglomération bonifie le prêt d'Initiative Hautes-Vosges à hauteur de 2 000 euros par salarié à temps plein. Le prêt d'honneur comme le prêt bonus sont remboursables entre deux et cinq ans, selon le montant.

En 2019, IHV a financé 43 projets pour un montant total de 300 000 euros. Huit de ces projets ont bénéficié d'un prêt d'honneur bonifié de la Communauté d'Agglomération.

Contact :

Jérémy Demange,
03 55 82 25 07
contact@initiative-hautesvosges.fr



ADIE

L'Adie (association reconnue d'utilité publique) est le principal opérateur français de microcrédit. Depuis plus de 30 ans, elle a octroyé près de 230 345 microcrédits et permis la création de plus de 154 089 entreprises au niveau national.

L'Adie s'est donnée trois missions qui traduisent les valeurs de l'association, basées sur la confiance dans les capacités de chacun et le droit fondamental d'entreprendre.

- Financer les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire et plus particulièrement les chômeurs et les allocataires de minima sociaux
- Accompagner les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit et de la création d'entreprise en France.

L'accès au crédit permet de financer le démarrage de l'activité, le matériel, le véhicule, le stock ou la trésorerie. Ce microcrédit est d'un montant compris entre 500 et 10 000 euros, pour une durée de remboursement maximale de 48 mois, taux d'intérêt : 7,50%, frais prélevés au démarrage de 5%.

Le taux d'insertion des personnes financées à 3 ans : 84%

Le taux de pérennité des entreprises créées à deux ans : 76%

A l'échelle de la Communauté d'Agglomération, l'action de l'Adie a permis de soutenir 14 entrepreneurs entre le 1^{er} novembre 2018 et le 15 juillet 2019.

Contact : Lucie Bricheux

06 82 28 72 24 / lbricheux@adie.org



Réseau Entreprendre

Réseau Entreprendre® est un réseau d'association de chefs d'entreprises bénévoles actifs dans le paysage économique ; il compte 32 implantations à l'international et 83 en France dont une en Lorraine créée fin 2001. Le réseau développe le dynamisme économique local en aidant les créateurs, repreneurs et développeurs de PME porteuses de richesses et d'emplois.

Aujourd'hui, Réseau Entreprendre®Lorraine, c'est plus de 1 860 emplois créés ou sauvegardés par 220 entreprises lauréates et une communauté de 250 chefs d'entreprises lorrains. Par ailleurs, Réseau Entreprendre®Lorraine est fier de pouvoir afficher un taux de pérennité à 5 ans de 87% pour ses entreprises lauréates. Ce Réseau se positionne sur le financement des entreprises en phase création, reprise et développement, dont le potentiel de création d'emplois est avéré. Sur notre territoire, ce sont quatre entreprises qui continuent de bénéficier d'un accompagnement (Gestra à Raon-l'Étape, GA2P à Raves, Brignon TP à Allarmont et Cad Prod à Senones) et le dernier arrivé dans le Réseau ayant bénéficié d'un prêt d'honneur de 50 000 euros : l'entreprise EWattch à Saint-Dié-des-Vosges.

D'autres outils financiers existent à chaque étape du développement de l'entreprise : programme ReStart pour la reprise, programme Booster pour le développement de projets structurants et Ambition pour accompagner la croissance de l'entreprise.

Contact : Rachel Laval

03 83 95 65 38 / rlaval@reseau-entreprendre.org

DÉVELOPPER >



CONSTRUCTION EN PIERRE NATURELLE PREMIER PRIX NATIONAL POUR LE BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DE PLAINFAING

Le salon Rocalia, réservé aux professionnels de la pierre et à l'ensemble des prescripteurs des roches ornementales et de constructions dans le bâtiment, la décoration, la restauration du patrimoine et les aménagements paysagers, a été l'occasion de connaître les lauréats du 5^e concours d'architecture «Construire en pierre naturelle» organisé par le Syndicat National des Industries de Roches Ornementales et de Construction (SNROC) et la Revue Pierre Actual. Ce fut une fierté pour la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, maître d'ouvrage, de savoir le 1^{er} Prix national attribué à son bâtiment Bureau d'informations touristiques de Plainfaing, conçu par l'architecte Christophe Aubertin et ses collaborateurs du collectif Nancéien Studiolada.

Ce concours d'architecture était destiné à promouvoir la construction en pierre naturelle, en récompensant des ouvrages récents (depuis 2017) réalisés en France, utilisant majoritairement des pierres naturelles (pierre calcaire, marbre, granit, lave, grès, ardoise...) françaises et/ou transformées en France.

Le choix de l'emplacement de cet édifice à deux pas de la CDHV (Confiserie des Hautes-Vosges), et de ses quelque 250 000 visiteurs par an, est apparu judicieux à la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Outre l'intérêt de cette affluence, un terrain appartenant à la commune de Plainfaing était disponible en face de cette entreprise connue pour être un des premiers sites de tourisme industriel français.

Les Vosges affectionnent le bois mais ne boudent pas la pierre. Depuis longtemps, de

belles carrières vosgiennes de grès rose et de granit ont permis d'extraire de quoi construire de remarquables bâtiments et autres créations.

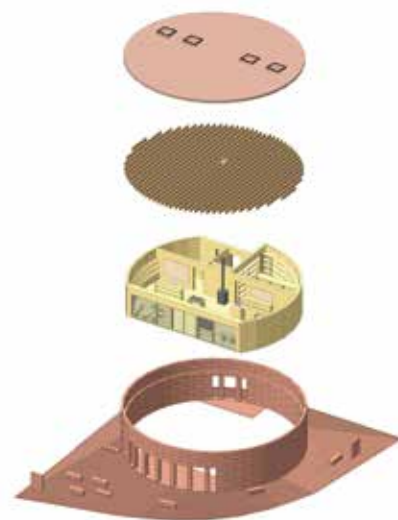
Un engouement pour la pierre massive est actuellement constaté. L'architecte Christophe Aubertin s'est appliqué à mettre en valeur cette matière. Un plan rond permet de déployer un minimum de linéaire de façade. Le mur porteur est en pierre massive de grès rose des Vosges, la charpente en bois et les aménagements intérieurs en épicea, le parquet en chêne, le bardage en mélèze et les aménagements extérieurs en grès rose des Vosges.

C'est aussi une forme structurelle stable sans points faibles. Les pierres de grès rose proviennent de la carrière de Champenay à Plaine (67) sise à 30 km à vol d'oiseau. Laquelle a fourni la pierre massive brute de sciage (35 x 35 x 140 cm), la dalle de sol adoucie en 3 cm et le pavé scié/fendu pour les aménagements extérieurs. Pour l'assemblage des pierres de taille en forme d'anneau, les pierres, sur la proposition de l'entreprise, sont simplement liées avec une colle à carrelage souple.

Coté extérieur, les joints sont rebouchés par un mortier fin à la chaux pour une parfaite étanchéité. Le chaînage horizontal est renforcé par deux cercles d'armatures dans des joints légèrement épaissis au niveau des linteaux et en tête d'acrotère.

Du beau travail dont le territoire profite dans son ensemble.

Coût total : 370 000 € dont 260 000 € pour le bâtiment de 152 m²



L'Art et la manière

Enveloppe en bois, enveloppe en pierre, le bâtiment met en scène une dualité constructive et architecturale. La boîte en pierre accueille une boîte en bois : charpente, parquet, doublages, cloisons, mobilier. Les concepteurs n'ont pas initialement cherché à sélectionner l'origine de ces bois mais, emportés par l'élan de la pierre locale et la connivence avec les artisans retenus, ils ont voulu pousser l'exigence d'une provenance locale et d'un état brut. Simplement - et sans surcoût - les artisans ont pris le temps de contacter différents fournisseurs locaux.

Ainsi les bois proviennent de quatre scieries vosgiennes :

- Germain Mougnot à Saulxures-sur-Moselotte pour la volige intérieure en sapin
- Mandray à Taintrux pour les chevrons, l'ossature bois et la volige de toiture en épicea
- Duhoux à Ramonchamp pour le bardage mélèze
- Pierre Moulin à Domèvre-sur-Durbion pour le parquet en chêne.

Bureau d'informations touristiques de Plainfaing

44 ter Habaurupt
03 29 50 30 30
tourisme@vosges-portes-alsace.fr
www.vosges-portes-alsace.fr

Ouverture de l'Office de Tourisme :
du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.



VIVRE ENSEMBLE >



PLUiH LES GRANDS ENJEUX IDENTIFIÉS

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat s'apprête à entrer dans sa deuxième phase : l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Il devra répondre aux deux grands enjeux mis en lumière lors de la phase de diagnostic : la démographie et l'environnement.

Le PLUiH, qu'est-ce que c'est ?

Le PLUiH - Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat - est un document d'urbanisme et de planification à l'échelle d'un groupement de communes, qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur ce territoire. La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a fait le choix d'élaborer un PLUiH afin de développer une stratégie de planification et de programmation adaptée à la nouvelle échelle territoriale. Ce document vise à harmoniser les pratiques à l'échelle des 77 communes de l'Agglomération pour une meilleure gestion de l'espace. Le PLUiH est également un projet politique, construit collectivement, pour définir une stratégie de développement sur-mesure et encadrer l'aménagement des communes pour les 10-15 ans à venir.

Quatre grands objectifs

- Assurer l'attractivité et le rayonnement de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
- Renforcer l'attractivité résidentielle et assurer les équilibres territoriaux au regard du défi démographique
- Relever les défis environnementaux et renforcer les liens entre villes, forêt et campagne
- Contribuer au développement et à l'attractivité économique du territoire pour assurer la création d'emplois et de richesses.

Concertation et information

Parce que le projet va concerner tous les habitants de la Communauté, six des réunions publiques d'information ont été organisées à travers tout le territoire, en mai 2019.

En juin, un site internet a été créé (pluih-ca-saint-die.fr) et le PLUiH s'est invité dans L'Agglo Le Mag depuis le mois de juillet.

En septembre et octobre, un questionnaire a été diffusé aux 80 000 habitants de l'intercommunalité tandis que six ateliers thématiques ouverts à tous ont connu une belle participation et des échanges de qualité. Ce chapitre d'information et de concertation n'est d'ailleurs pas clos puisqu'un registre destiné à recevoir vos observations et vos propositions est à disposition dans chaque mairie. Vous pouvez en outre, via le site internet, être informés en temps réel de l'avancement de la démarche.

La phase diagnostic

De mai à novembre 2019, les trois bureaux d'études mandatés respectivement pour la partie urbanisme, la partie habitat et la partie environnement ont procédé à l'étude de diagnostic afin d'identifier les enjeux auxquels devra répondre le PLUiH. Sept mois d'analyses, de rencontres, d'échanges pour identifier les forces, faiblesses et potentialités du territoire. Six axes de réflexion ont été définis :

- démographie et habitat
- économie et emploi : industrie, artisanat, tertiaire, agriculture et tourisme
- transports, déplacements, mobilité et communication
- équipements, commerces et services aux habitants
- paysage, patrimoine et cadre de vie
- environnement : faune, flore, biodiversité, pollutions, risques et énergie renouvelable.

Deux supra-enjeux ont été clairement identifiés : la vitalité et l'attractivité démographique ; l'environnement, le réchauffement climatique, la biodiversité et la préservation des ressources.

L'ambition démographique

Le constat : départ des jeunes pour les études ; difficulté à attirer de nouveaux jeunes ménages avec enfants ; vieillissement de la population

L'objectif : susciter le désir de rester, revenir ou venir habiter en Déodatie

Les pistes de réflexion : disposer d'un parc de logements de qualité répondant aux besoins de tous les profils d'habitants ; préserver, mettre en valeur et promouvoir les paysages comme vitrine de la Déodatie ; connecter le territoire aux territoires voisins et répondre aux besoins de mobilité interne des habitants ; en matière de commerces, d'équipements et de services, disposer d'une offre équilibrée répondant aux besoins de tous ; renforcer l'attractivité économique de la Déodatie

L'ambition environnementale

Inscrire le territoire dans l'enjeu environnemental planétaire, c'est

- agir efficacement contre le réchauffement climatique (accompagner le développement des véhicules électriques, développer les transports en commun, le covoiturage et les modes doux, développer les énergies renouvelables, améliorer l'isolation thermique des logements...);
- assurer la préservation des ressources (forêts, eau, terres agricoles);
- protéger et reconquérir la biodiversité (espaces protégés, espaces naturels et agricoles ordinaires, valorisation de la biodiversité en milieux bâtis et urbains, créer des couloirs verts dans les zones urbanisées...)
- se protéger face aux risques (limiter le nombre d'habitants soumis au risque inondation, anticiper/réduire la propagation des feux de forêt).

Et l'habitat ?

Habiter sur le territoire de l'Agglomération, c'est vivre dans un cadre naturel de qualité. Les choix d'urbanisme doivent répondre à ce fil conducteur. La construction neuve actuelle se fait principalement en diffus : il y a un équilibre à trouver pour limiter cet étalement urbain qui questionne sur l'avenir des paysages, d'autant que l'on estime à 5 000 le nombre de logements vides sur le territoire. La problématique consiste donc à rendre attractifs ces biens existants ne répondant plus aux attentes de la population : accompagner les propriétaires dans la rénovation, notamment thermique et acoustique, ou la réhabilitation des logements vides, réaliser des opérations pilotes de qualité dans l'ancien... Devenus attractifs et innovants, ces biens pourraient constituer des produits alternatifs à la maison individuelle en répondant aux attentes des publics jeunes et des publics en difficulté vis à vis du logement, en anticipant les besoins liés au vieillissement et au handicap.

2020, le PADD

Intégré au Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a deux fonctions :

- Définir les orientations d'urbanisme et d'aménagement qui concernent l'organisation générale du territoire intercommunal
- Préciser des orientations ou des prescriptions concernant plus spécifiquement des espaces ou des quartiers, ou des actions publiques

Fort logiquement, les enjeux identifiés lors de la phase Diagnostic du PLUiH seront le cahier des charges du PADD dont l'élaboration nécessitera un an de travail :

- décembre 2019 / janvier 2020 : ateliers territoriaux « enjeux du diagnostic et orientations du PADD »
- mai / juin : réunion spéciale « PLUiH mode d'emploi » pour les nouveaux élus du territoire ; journée élus et trois ateliers thématiques « PADD - projet de territoire » ouverts aux habitants
- septembre / octobre : trois ateliers thématiques « PADD - projet de territoire » ouverts aux habitants ; six ateliers territoriaux de présentation du PADD dans sa version de travail n°1
- novembre / décembre : réunion pour les Personnes publiques associées (PPA) consacrée au PADD - projet de territoire ; réunions spécifiques de finalisation du PADD ; débat sur les orientations du PADD en conseil communautaire ; rédaction de la version finalisée du PADD.

Et après ?

- Janvier 2021 à mars 2022 : phase 3, traduction réglementaire (orientations d'aménagement et de programmation, programme d'orientations et d'actions, règlement, zonage)
- Avril 2022 à décembre 2022 : phase 4, arrêt du projet PLUiH, consultation des Personnes publiques associées, enquête publique, finalisation puis approbation du PLUiH.

VIVRE ENSEMBLE >

VOSGES ARCHITECTURE MODERNE SENSIBILISER AU PATRIMOINE DE LA SECONDE RECONSTRUCTION



Après seulement un an d'existence, l'association Vosges Architecture Moderne, officiellement déclarée en Préfecture le 30 novembre 2018 et qui regroupe la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, Anould, Ban-sur-Meurthe-Clefcy, Corcieux, Gerbépal, Jeanménil, Saint-Léonard, Saint-Dié-des-Vosges, Saulcy-sur-Meurthe, a déjà démontré, si besoin en était, toute sa raison d'être. Toutes ces communes associées pour la cause ont la particularité d'avoir été détruites durant la Seconde Guerre mondiale et reconstruites. Et toutes possèdent donc un

patrimoine architectural bien particulier issu de la seconde reconstruction.

Vosges Architecture Moderne s'est donnée pour mission de développer toutes démarches possibles de labellisation, dont Architecture Contemporaine Remarquable. Mais pas seulement car, en amont, il est utile et nécessaire d'identifier les éléments du patrimoine bâti concernés. L'idée étant d'orchestrer de larges actions de sensibilisation destinées à faire toucher du doigt la rareté et la richesse de ces derniers.

Vosges Architecture Moderne souhaite également établir et développer des liens de coopération avec toute structure vosgienne ou autre dont les objectifs seraient proches des siens.

Aujourd'hui reconnu, unique en son genre l'habitat de la seconde Reconstruction mobilise les énergies. La Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA) a accordé, à l'unanimité, le 17 janvier 2019, le classement du centre-ville de Saint-Dié-des-Vosges en «Site patrimonial remarquable». Des stigmates de la Seconde Guerre Mondiale demeurent, mais il est temps d'en exorciser les vieux démons et de s'approprier un renouveau dont il convient d'être fier. La mise en lumière du travail de reconstruction appartient à tous et chacun. Dans l'objectif d'une étude historique et architecturale concernant la Seconde Reconstruction du territoire de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, le musée Pierre-Noël invite aux témoignages et collecte les photographies et tous les documents ayant trait à cette période.

Membres du bureau de Vosges Architecture Moderne

- Président : Marc Madeddu, maire de Saint-Léonard.
- Vice-président : Dominique Georgé, maire de Jeanménil.
- Vice-présidente : Annie Savier, adjointe au maire de Corcieux.
- Secrétaire : Fanny Wagner, adjointe au maire de Saulcy-sur-Meurthe.
- Secrétaire adjointe : Claude Kiener, adjointe au maire de Saint-Dié-des-Vosges.
- Trésorier : François Pernot, adjoint au maire de Gerbépail.
- Trésorier adjoint : Michel Tisserand, conseiller municipal d'Anould.



La Seconde Reconstruction en mode exposition

Entre histoire, patrimoine et identité territoriale

VAM (Vosges Architecture Moderne) propose une exposition-parcours réunissant les travaux de plusieurs chercheurs ayant documenté le patrimoine de la Seconde Reconstruction dans les Vosges.

Elle présente simultanément les travaux précurseurs sur la reconstruction de Corcieux, ceux sur la mise en place d'un outil de valorisation du patrimoine déodatien (le site patrimonial remarquable) et les résultats d'une étude commandée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges sur les reconstructions de Jeanménil, Saint-Léonard, Saulcy-sur-Meurthe, Anould, Gerbépail, Ban-sur-Meurthe-Clefcy et le cœur de ville déodatien.

Intitulée «Territoires, architectures et patrimoine de la reconstruction», cette étude a mobilisé durant un an quatre enseignants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Nancy afin de retracer l'histoire et de comparer l'architecture de ces communes.

Ils se sont appuyés sur l'important fonds issu des archives du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) conservé aux Archives départementales des Vosges et sur des documents conservés aux archives municipales des communes concernées.

Afin de découvrir la richesse et la complexité du patrimoine de la Seconde Reconstruction, l'exposition installée dans chaque mairie invite à parcourir le territoire à travers une visite itinérante. Huit étapes thématiques retracent l'histoire de la reconstruction et les spécificités de chacune des communes, tout en documentant un ou plusieurs édifices emblématiques.

UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >

NOMPATELIZE

Dans le temps, encore que la modification ne soit pas très ancienne, les habitants du village s'appelaient les Nompateliziens ou encore Nompatelizois. Depuis le conseil municipal du 25 mars 2013, les villageois portent le gentilé de Norpadiens.



Carte identité

576 habitants

Gentilé : Norpadien(ne)s

**Altitude : de 372 mètres
à 520 mètres**

Superficie : 6,91 km²

**Regroupement pédagogique
intercommunal : La Bourgonce,
Nompatelize, la Salle. 142 enfants,
dont 26 de Nompatelize.**

Nompatelize est une commune rurale située dans le nord-est du département des Vosges. Sa proximité avec les infrastructures routières principales favorise un accès rapide vers les métropoles de Nancy et de Strasbourg. À l'est de la Déodatie, à 11 km de Saint-Dié-des-Vosges, 19 km de Rambervillers, 44 km d'Épinal, 82 km de Nancy et 105 km de Strasbourg, le territoire est traversé par plusieurs axes : la RD32, la RD65, la RD82 et la RD7A. Dans l'axe Metz-Nancy, l'accès principal au territoire se réalise par la RN59 au Nord. Celui-ci se situe dans le prolongement de l'axe mosellan Metz-Nancy, véritable porte d'entrée sur le massif vosgien et l'Alsace. De vastes espaces boisés recouvrent une grande partie du territoire.

A l'origine, Nompatelize apparaît être un grand domaine, un lieu de pouvoir économique au milieu d'un plateau cultivé bien avant le XI^e siècle et parsemé de hameaux ; certains subsistent, d'autres se sont effacés. Des travaux d'archives ont retrouvé trace du village au XI^e siècle sous le nom de *Norpardi cellae* ou *Norpard ecclesia*. Son nom sera confondu au XII^e siècle par les chanoines avec *Norberti ecclesia*, ce qui signifie «l'assemblée de Norbert», ce dernier étant le père fondateur de la communauté des chanoines. Nompatelize va devenir ainsi un pôle humain important du territoire abbatial. Et s'accroîtra avec les chanoines installés sur le Ban d'Étival au XII^e siècle. En effet, la population encadrée par les moines blancs édifie des habitats en pierres, briques et bois, couverts de toit de chaume, et développent les cultures végétales, tracent des routes en pierre nécessaires à l'aménagement planifié du paysage, à l'essor du bâtiment et au transport.

La culture et les constructions s'emplifient jusqu'au XIII^e siècle. Nompatelize devient un modèle pour toute la montagne.

Au XIII^e siècle, les chanoines s'émancipent de la tutelle des chanoinesses d'Andlau contre un lourd paiement de redevances seigneuriales qui va les conduire à la ruine, au profit des seigneurs. Après une période décadente de vaches maigres, les chanoines empruntent à la



collégiale de Saint-Dié, rachètent leurs parts et retrouvent leur lustre. Des aléas dus entre autres au froid du XVII^e siècle et la fin de la tutelle de Flabémont dévastent le plateau, mais il va se repeupler.

Durant les guerres de 1870, de 14-18, et lors de la Seconde Guerre mondiale, le plateau fut le théâtre de violentes batailles très meurtrières. En 1874, Émile Gridel, capitaine au deuxième bataillon de la garde mobile de Meurthe, a peint, à partir des souvenirs du 6 octobre 1870, une huile sur toile intitulée «Le combat de Nompatelize».

Les constructions situées au centre-bourg ne sont que très rarement mitoyennes. Elles ne présentent pas d'alignement de façades. En effet, elles sont souvent orientées en fonction de l'exposition au soleil. Celles-ci présentent les caractéristiques architecturales vosgiennes : pans coupés sur les pignons, deux lignes de faîtage... De très belles anciennes maisons, souvent d'anciennes fermes, jalonnent le paysage. Actuellement, trois ou quatre fermes, dont une bio, demeurent en activités.

Bien que l'on soit très loin de l'effectif premier, la reprise par l'entreprise Stocklor de l'ancien site industriel Faurecia a eu le mérite de sauvegarder des emplois. De leur côté, quelques artisans sont installés au village dont le cadre de vie présente un atout certain.



LES TEMPS FORTS >



Salon Habitat Déco

Organisé par Vosges Event, le Salon Habitat Déco se déroulera sous chapiteau les **vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mars**, à Saint-Dié-des-Vosges, place de la Première-Armée-Française. L'occasion rêvée de parler construction ou rénovation avec une quarantaine de professionnels. Entrée gratuite.

L'artillerie lourde sur la scène de l'Espace Georges-Sadoul

Le premier trimestre 2020 de la saison du Spectacle vivant aura fière allure ! On annonce déjà «**La machine de Turing**»... et ses quatre Molières 2019, excusez du peu ! Cette pièce de Benoît Solès raconte l'histoire vraie d'un homme qui a changé le monde. Nous sommes durant l'hiver 1952 à Manchester. Suite au cambriolage de son domicile, le professeur Alan Turing porte plainte au commissariat. De son incroyable acharnement pour briser l'«Enigma» allemande durant la Seconde Guerre mondiale à sa course incompressible pour comprendre le «code» de la nature, nous découvrons un homme atypique et attachant, inventeur d'une «machine pensante», genèse de l'intelligence artificielle et des ordinateurs. Un génie hors du commun injustement resté dans l'ombre... Le vendredi 14 février à 20 h 30.

Bénabar, son énergie et ses histoires drôles investiront la scène déodatienne le vendredi 6 mars (complet). Suivra «**Couleurs cuivres #2**» d'Odyssée ensemble & Compagnie, mêlant l'humour et la virtuosité musicale d'un quartet à la vie tonitruante et tapageuse... Le samedi 14 mars à 20 h 30.

Impossible de passer sous silence la venue de Richard Berry, avec «**Plaidoiries**», meilleure pièce de théâtre aux Globes de Cristal 2019... Un acteur, cinq plaidoiries, cinq moments de vérité et autant de grands procès qui ont marqué l'histoire judiciaire de ces quarante dernières années... Le vendredi 20 mars à 20 h 30. Sont également programmés un cirque équestre moderne et Calypso Rose...

Programme complet sur www.ca-saintdie.fr

Coup double pour Orchestre +

Festiv'Opéra les 8 et 9 février

Concert de l'Orchestre Symphonique de Saint-Dié-des-Vosges à l'Espace Georges-Sadoul, sous la direction musicale de David Hurpeau. Soprano : Nadège Meden ; mezzo-soprano : Laetitia Goepfert. Conçu comme une véritable illusion du monde, l'opéra est un genre musical réunissant les arts de la musique et du théâtre. Pour cette première approche de l'art lyrique, l'Orchestre Symphonique de Saint-Dié-des-Vosges n'a pas voulu se contenter d'un seul chef-d'œuvre : c'est un florilège d'airs qui vous seront présentés, alternant intrigues amoureuses et destinées tragiques, avec tout un arc-en-ciel d'émotions et de sentiments. Avec deux voix différentes et expressives, Nadège Meden et Laetitia Goepfert vont incarner des grandes figures de l'opéra et seront les prestigieuses invitées de l'Orchestre pour ces deux concerts exceptionnels. Au programme : Verdi, Rossini, Bizet, Giordano Bruno Do Nascimento... Une soirée magique et théâtrale à ne pas manquer !

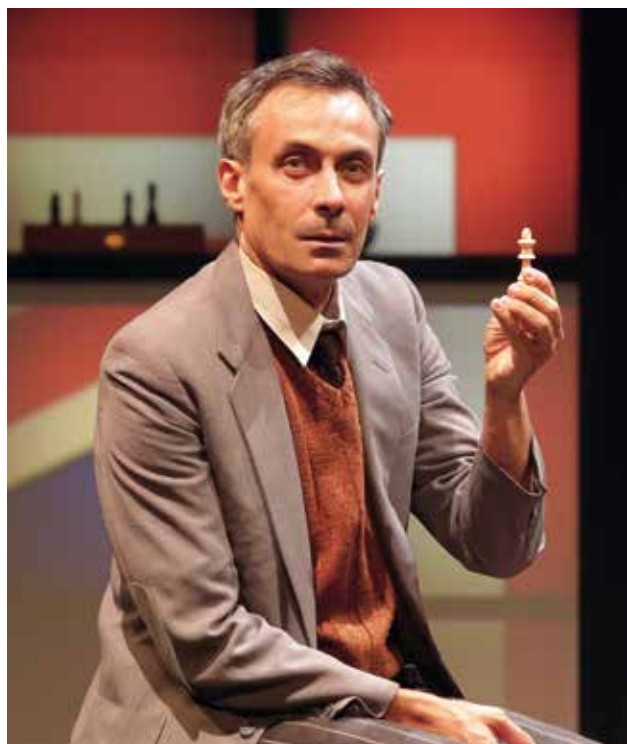
Espace Georges-Sadoul à Saint-Dié-des-Vosges

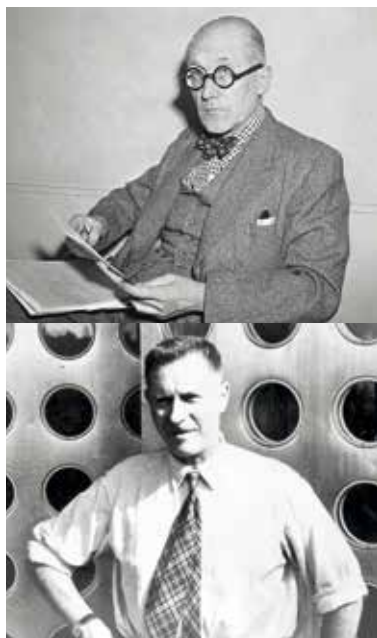
Samedi 8 à 20 h 30 et dimanche 9 février à 16 h. Participation libre, réservation conseillée.

Orchestral les 3, 4 et 5 avril

Pour la troisième édition de son festival dédié aux ensembles amateurs, Orchestre + élargit les propositions des différentes manifestations musicales sur les scènes de deux autres communes du territoire : Raon-l'Étape et Provençères-et-Colroy. Vous pourrez y entendre plus d'une trentaine d'ensembles amateurs de genres très différents qui partageront leur passion et leurs programmes musicaux. La thématique «Musique et numérique» sera notamment illustrée lors du salon qui se tiendra à l'Espace François-Mitterrand avec des présentations d'objets et de nouvelles technologies musicales, des conférences, des ateliers de médiation avec des outils numériques et bien d'autres découvertes étonnantes... Souhaitant créer un grand moment participatif, l'Orchestre Symphonique de Saint-Dié-des-Vosges a commandé au compositeur Pierre Thilloy une œuvre où le public puisse participer d'une nouvelle manière au concert. Ainsi est né l-care, un l-Concerto pour violoncelle, orchestre et public interactif en hommage au héros mythologique, fils de Dédale.

Programme complet os.orchestre.plus





Le Corbusier, Jean Prouvé, proches à distance

Dans l'histoire de l'architecture du XX^e siècle, le Corbusier et Jean Prouvé ont bénéficié de reconnaissances et de célébrations, suscité de multiples études et publications. Leur rencontre était inéluctable ; leur collaboration fut réelle même si elle apparaît, en regard de leurs œuvres respectives, des plus modestes. Cependant, leur relation est faite d'estime réciproque, de bricolages complices, de tentatives inabouties et de réalisations que l'on finit par oublier tant elles appartiennent à un paysage connu. La chronologie de leurs échanges, la présentation de leur travail en commun mérite d'être présentées ; leur vision personnelle du travail, de l'architecture et de l'industrie - ce qui les rapproche, ce qui les éloigne - se doit d'être précisée pour en évaluer la teneur et la portée.

Commissaire de l'exposition, Olivier Cinqualbre est architecte et historien de l'architecture, chargé de mission et chercheur auprès du ministère de l'Équipement et du ministère de la Culture, spécialisé dans l'architecture des espaces de travail contemporains et le patrimoine industriel (1981-93). Conservateur du Musée national d'art moderne et responsable de la collection architecture, commissaire d'expositions au Centre Pompidou : Tony Garnier (1990), Pierre Chareau (1993), Renzo Piano, un regard construit (2000), Adalberto Libera (2001), Robert Mallet-Stevens (2005), Richard Rogers (2007), Le Corbusier, mesures de l'homme (2015), UAM, une aventure moderne (2018) et directeur des publications associées, il est l'auteur de «Jean Prouvé. La maison tropicale» (Editions du Centre Pompidou, 2009) et de «Jean Prouvé, bâtisseur» (Editions du Patrimoine, 2016).

Exposition «Le Corbusier, Jean Prouvé, proches à distance»

Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges, du 28 mars au 28 juin.

Toute une semaine pour la petite enfance !

La Semaine nationale pour la petite enfance, c'est des heures et des heures durant lesquelles les bouts de chou vont pouvoir s'amuser... et leurs parents aussi ! Cette année, le thème national est «S'aventurer», voilà qui garantit de belles découvertes. D'autant que les animatrices du Relais Assistants Maternels de la Communauté d'Agglomération ne comptent pas donner leur part au chat et promettent, chacune sur son secteur, moult activités **du 22 au 29 mars**. Deux temps forts communs seront également proposés.

Le mercredi 25 mars, de 10 h à 17 h à la salle des fêtes de Saulcy-sur-Meurthe, des ateliers sensoriels d'expérimentation seront menés soit par «Jeux et Tartines» (à base exclusivement d'éléments naturels : bois, feuilles...), soit par les animatrices (transvasements, parcours pieds nus, parcours de «roule ma boule», coin bébé...). Les enfants jusqu'à 6 ans profiteront également de séances kamishibai à 10 h 30 et 15 h 30, et raconte-tapis à 11 h et 16 h. Un bar à sirops et du pop corn seront aussi à disposition... Entrée libre sans inscription, ouvert à toutes les familles et aux assistants maternels de la Communauté d'Agglomération.

Deuxième temps fort : une soirée d'échanges autour de la problématique «Confier son enfant, mieux vivre/accompagner la séparation parents-enfants». Le sujet est encore à affiner, les modalités d'inscription, le lieu et les dates vous seront communiqués au plus tôt sur le site internet de la Communauté d'Agglomération : www.ca-saintdie.fr



Les rendez-vous du Conservatoire Olivier-Douchain

A nouvelle année, nouvelles habitudes ? Sûrement pas avec le Conservatoire Olivier-Douchain ! Il nous a habitué à une multitude de rendez-vous de qualité et 2020 ne changera rien à l'affaire, qu'on se le dise. La preuve avec quelques morceaux choisis dans un programme conséquent, disponible sur www.ca-saintdie.fr

- Samedi 8 février, de 15 h à 16 h, Espace Emile-Gallé de Raon-l'Étape : **concert de la classe de clarinettes** d'Elodie Lefebvre, entrée libre
- Samedi 15 février à 20 h 30 à La Nef de Saint-Dié-des-Vosges : **Jazz session avec Lo Trio**
- Samedi 28 mars à 20 h 30, à La Nef : **Charlie Parker with strings**, projet avec Mickaël Cuvillon, l'Orchestre Symphonique de Saint-Dié-des-Vosges, dans le cadre des jazz session, entrée libre
- Samedi 11 avril à 20 h 30 à La Halle aux Blés de Raon-l'Étape : **concert pop/rock cuivres**, entrée libre
- Vendredi 24 avril à 20 h 30 à La Nef : **concert des ateliers avec l'artiste Morik**, en première partie du concert de Morik.

MICHÈLE CUNY

«Apprendre à être curieux.»

La Semaine des Arts est l'un des temps forts culturels du territoire. Michèle Cuny en est l'une des chevilles ouvrières. Entre autres qualités de cette Léonardienne, retraitée et dévouée.

«Je n'ai pas envie de lâcher le bébé de mon fils !» Cette phrase peut résumer la philosophie de vie de Michèle Cuny. Une mère, une mère qui n'abandonne pas, qui prend ses responsabilités.

Le «bébé» de Philippe, c'est l'association Saint-LéonArt Expression, à laquelle on doit la Semaine des Arts, qui investit chaque semaine de l'Ascension depuis trente ans le territoire, de Saulcy-sur-Meurthe à Ban-sur-Meurthe-Clefcy en passant par Taintrux ou Entre-Deux-Eaux. Dès l'origine, il s'agissait de valoriser le talent des artistes locaux ; l'accession à la présidence de Michèle Cuny en 2001 n'a rien changé à cet objectif. L'enseignante en retraite et les bénévoles continuent à organiser la manifestation sur la commune de Saint-Léonard, berceau de l'association, et à prêter main forte aux communes. «C'est une belle manifestation, qu'on nous envie et qu'on nous copie.» C'est aussi une manifestation que portent de moins en moins de petites mains. «Trouver des jeunes, c'est notre souci majeur.» Alors même si parfois, à 73 ans, Michèle Cuny ressent un brin de fatigue, pas question de lâcher l'affaire. Cette manifestation, c'est l'occasion de satisfaire une curiosité culturelle permanente. «Avec Jacques, mon mari, nous

visitons beaucoup d'expos, allons à beaucoup de concerts. J'aurais adoré, enfant, apprendre le piano ; en revanche, j'ai toujours gribouillé. Aujourd'hui encore, je peins, surtout des aquarelles mais la technique varie selon mon humeur.»

Son besoin d'apprendre s'épanouit à l'école de dessin de Gérard Petitdidier, à Fraize, où elle est une élève attentive et appliquée. «Enseignante, j'étais exigeante et sûrement sévère...» Une vie professionnelle consacrée majoritairement aux enfants de Grande Section, CP et CE1, dans la Plaine des Vosges puis en Déodatie au fil des remplacements, avant un poste fixe à Saint-Léonard où elle a exercé durant treize ans. «Rien n'est jamais acquis dans la vie, on apprend tous les jours.» Elle a pu le vérifier durant les huit dernières années de sa carrière, qui se sont écoulées à nouveau en qualité de remplaçante. «J'ai découvert d'autres façons de faire, d'autres idées, d'autres organisations.»

La Voinraude a rangé ses cahiers depuis 18 ans mais garde un œil averti sur le métier. «Avant, on imposait le par-cœur aux enfants. Aujourd'hui, on leur apprend à apprendre, on leur apprend à être curieux. Ils ont les moyens de trouver les réponses à leurs questions, s'ils

sont curieux... et critiques.» Et c'est une fervente utilisatrice de Facebook qui l'affirme, sensibilisée par ses quatre petits-enfants, âgés de 24 à 18 ans... déjà. «Ça passe vite, une vie...»

Premier Cahier d'histoire

La Semaine des Arts est l'une des manifestations orchestrées par Saint-LéonArt Expression, mais pas la seule : l'association propose notamment une activité théâtre printanière et, tous les trois ans, un Salon de la généalogie et du patrimoine à Saint-Léonard.

L'organisation de ce rendez-vous est confiée à Maryline Batot, l'historienne du groupe, à l'origine d'un ouvrage qui vient juste de paraître, un premier Cahier d'histoire consacré à la Deuxième Guerre mondiale à Saint-Léonard, sous l'angle des prisonniers de guerre, du Service du Travail Obligatoire et des patriotes transférés. Cent cinquante exemplaires ont été édités et sont vendus 12 euros.

Renseignements au 06 04 43 75 97.

